

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

BOURGES, le 8 août 2024

Dossier suivi par : X.BRACQ / L.FOURRICHON

Téléphone : 02.38.77.33.15 / 19

courriel : xavier.bracq@ars.sante.fr

courriel : laurence.fourrichon@ars.sante.fr

Destinataires :

COMMUNAUTE COM DES 3 PROVINCES - COMMUNAUTE COMMUNES DES 3 PROVI
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU CHER - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU C
DSDEN - DSDEN
MAIRIE DE SANCOINS - M. LE MAIRE
PISCINE - PISCINE

**Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du
contrôle sanitaire des eaux de piscines :**

Installation concernée : PISCINE DE SANCOINS

Date du prélèvement : 23/07/2024

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO-JC

N° de prélèvement(s) : 00094452 00094453

Résultats des mesures terrain :

		Limites de qualité	GRAND BASSIN INT	PATAUGEOIRE INT
Heure du prélèvement			11h00	11h20
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	7,1	7,3
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	2,00	2,30
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	[0,4 ; 1,4]	1,40	1,37
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	2,60	2,90
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	< = 0,6	0,60	0,60
Acide isocyanurique	mg/L	< = 75	<10	<10
Transparence qualitative *		-	0	0
Température de l'eau	°C	-	27,8	27,7
Fréquentation instantanée		-	0	0

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire :

		Limites de qualité	GRAND BASSIN INT	PATAUGEOIRE INT
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	< = 100	1	<1
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/(100mL)	-	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	93	94
Carbone organique total	mg(C)/L	-	4,1	4,1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	-	<1	<1

CONCLUSION SANITAIRE :

L'eau des bassins est conforme aux exigences de qualité définies par
la réglementation en vigueur.

Pour le Préfet,
La référente eaux potable et de
loisirs

Christelle RAILLARD